

PROJET D'ÉTABLISSEMENT Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant

L'objectif d'un projet d'établissement est d'explicitier les conditions et moyens qui permettent à chaque famille et à chaque enfant d'être accueilli au sein d'un établissement d'accueil du jeune enfant.

La structure se doit de proposer un accueil de qualité avec des conditions propices à la sécurité physique et affective de l'enfant, à son développement, en application des 10 principes énoncés dans la Charte Nationale pour l'accueil des jeunes enfants

(Article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles)

et de la réglementation applicable :

Article L214-1-1 - Code de l'action sociale et des familles - Légifrance (legifrance.gouv.fr)

Article R2324-29 - Code de la santé publique - Légifrance (legifrance.gouv.fr)



Halte-garderie « Les Pilotins »

Nom ou raison sociale de l'établissement : MJC Centre social Archipel Sud

Coordonnées du gestionnaire : 04 50 45 71 35 / mjcarchipelsud@gmail.com

Adresse de l'établissement : 3 rue du travail 74000 ANNECY

Densité de population de la zone à la date de la création du projet : 1953 hab/km² (INSEE, 2019)

Type d'établissement : Halte-garderie (micro-crèche)

Capacité d'accueil : 12

I. PROJET D'ACCUEIL	5
A. PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSÉES	5
1. DURÉE ET RYTHME D'ACCUEIL	5
2. ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS	5
3. CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT	5
4. OFFRE D'ACCUEIL	5
B. DISPOSITIONS PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRÉSENTANT UN HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE	6
1. Missions et mode d'intervention du référent Santé et Accueil Inclusif	6
2. Dispositions définies pour mettre en place un PAI	6
3. Dispositions définies pour administrer des soins ou des traitements médicaux à un enfant	6
C. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES MOBILISÉES	7
1. Composition de l'équipe présente auprès des enfants et membre(s) de l'équipe non comptabilisé(s) dans l'encadrement des enfants (nombre, qualification et fonction)	7
2. Modalités d'intervention d'une équipe ressource.	7
3. Actions menées en matière d'analyse des pratiques professionnelles	7
4. Actions de formation, y compris le cas échéant, par l'apprentissage	7
II. PROJET ÉDUCATIF	8
A. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER L'ACCUEIL, LE SOIN, LE DÉVELOPPEMENT, LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉVEIL DES ENFANTS :	8
1. Valeurs majeures du Projet Éducatif :	8
B. APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :	8
1. L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation.	9
2. Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation.	10
3. Construire entre l'enfant et les adultes qui l'entourent, une relation en confiance et clarté.	11
4. Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en l'avenir.	13
5. L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre.	15
6. La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants.	16

7.	La lutte contre les stéréotypes sexistes est un enjeu essentiel dès la prime enfance.	17
8.	Les modes d'accueil doivent offrir un environnement sain, garantissant tant la sécurité de l'enfant que les conditions de déploiement de son éveil.	19
9.	Des modes d'accueil participatifs, évolutifs, et bien-traitants, pour accompagner l'intelligence en mouvement des enfants.	20
10.	Des professionnels qualifiés et en nombre suffisant sont la garantie première d'un accueil de qualité.	23
III.	PROJET SOCIAL ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	21
A.	MODALITES D'INTEGRATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS :	21
1.	Public accueilli.	21
2.	Éléments du contexte de territoire.	21
3.	Partenariats extérieurs envisagés.	22
B.	MODALITES DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE :	22
1.	Organisation de l'accueil des familles nouvellement inscrites.	22
2.	Actions de soutien à la parentalité proposées au sein de l'EAJE.	23
3.	Constitution ou non d'un conseil de crèche. son organisation le cas échéant.	23
C.	ACCUEIL DES ENFANTS DONT LE(S) PARENT(S) SONT DEMANDEURS D'EMPLOI, PARENT ISOLÉ, OU PARENT(S) ENGAGÉ(S) DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.	23
1.	Offre d'accueil spécifiques pour ces familles.	23
D.	INSCRIPTION DE L'EAJE DANS UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.	23
1.	Démarches de développement durable entreprises au sein de l'établissement	24
2.	Actions d'implication et de formation des équipes, de sensibilisation des familles, et critères de choix des partenaires.	25

I. PROJET D'ACCUEIL

A. PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSÉES

1. DURÉE ET RYTHME D'ACCUEIL

- Horaires d'ouverture :

Nous fonctionnons de septembre à juin, en période scolaire uniquement (zone A) :

- Mardi 13h30-16h30
- Jeudi 8h45-11h45

- Périodes de fermetures annuelles :

La halte-garderie est fermée les jours fériés ainsi que sur toutes les périodes de vacances scolaires de la zone A, soit sur les périodes suivantes :

- vacances d'automne (2 semaines de fermeture)
- vacances de fin d'année (2 semaines de fermeture)
- vacances d'hiver (2 semaines de fermeture)
- vacances de printemps (2 semaines de fermeture)
- vacances d'été (8 semaines de fermeture)

2. ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS

Nous accueillons des enfants de 4 mois à 4 ans (non-scolarisés).

3. CAPACITÉ D'ACCUEIL DE L'ÉTABLISSEMENT

12 places

4. OFFRE D'ACCUEIL

- Type d'accueil proposé :

Régulier	Oui
Occasionnel	Oui
Courte durée	Oui
D'urgence	Oui
Plein air	Non
Saisonnier	Non

- Service d'accueil comprenant la fourniture :
 - Des repas Oui (goûter complet le mardi et collation de fruits le jeudi)
 - Des couches Oui

B. DISPOSITIONS PRISES POUR L'ACCUEIL D'ENFANTS PRÉSENTANT UN HANDICAP OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

1. MISSIONS ET MODE D'INTERVENTION DU RÉFÉRENT SANTÉ ET ACCUEIL INCLUSIF

Notre Référente Santé et Accueil Inclusif est le Dr Magali APPEL, pédiatre exerçant en cabinet libéral, à Annecy. Elle a auprès de notre équipe un rôle de conseil et d'accompagnement sur les questions de santé et d'accueil inclusif :

- accompagnement à la rédaction des protocoles de soin et d'administration de médicaments ;
- conseil pour la mise en œuvre d'un accueil sécurisant et adapté au développement des enfants, notamment pour les enfants en situation de handicap ;
- aide à la mise en place de Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ;
- aide à l'animation d'actions de sensibilisation sur des sujets de santé du jeune enfant, selon les besoins de l'équipe et des familles.

Elle intervient 10h par an auprès de notre équipe, en lien direct avec la référente technique de la halte-garderie, à raison d'au minimum 2h par trimestre.

2. DISPOSITIONS DÉFINIES POUR METTRE EN PLACE UN PAI

Un Projet d'Accueil Individualisé peut être mis en place pour un enfant en situation de handicap, de maladie chronique ou d'allergies. Il est établi par le médecin traitant de l'enfant, et les trois professionnelles de la halte-garderie sont accompagnées par le Dr APPEL (Référente Santé et Accueil Inclusif) pour mettre en place le PAI dans les meilleures conditions, et en toute sécurité.

3. DISPOSITIONS DÉFINIES POUR ADMINISTRER DES SOINS OU DES TRAITEMENTS MÉDICAUX À UN ENFANT

L'aide à la prise de médicaments est possible, en référence au protocole n°3 annexé à ce règlement de fonctionnement. Un double de l'ordonnance établie par le médecin traitant est obligatoirement confiée à l'équipe de la halte-garderie, indiquant le nom du médicament et la posologie. Les médicaments sont marqués au nom de l'enfant, et stockés dans l'armoire à pharmacie ou au réfrigérateur si nécessaire.

C. COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES MOBILISÉES

1. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE PRÉSENTE AUPRÈS DES ENFANTS ET MEMBRE(S) DE L'ÉQUIPE NON COMPTABILISÉ(S) DANS L'ENCADREMENT DES ENFANTS (NOMBRE, QUALIFICATION ET FONCTION)

Equipe encadrante auprès des enfants :

- Une personne diplômée du DE Auxiliaire de puériculture
- Une personne diplômée du CAP AEPE (avec expérience de plus de 2 ans)
- Une personne titulaire du BPJEPS Loisirs tout public (qualifiée)

Cette troisième personne, Laurie VEPRES, est la référente technique de la halte-garderie, étant en poste de coordinatrice du secteur petite enfance à la MJC Archipel Sud. Sophie AVET, référente familles de la MJC est en appui pour cette mission de référente technique, étant diplômée d'un DE économie sociale et familiale, et d'une certification de niveau 7 en encadrement d'équipe.

2. MODALITÉS D'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE RESSOURCE.

L'équipe permanente de la MJC Archipel Sud est ressource sur différentes compétences : communication, administratif, animation... Sophie AVET, référente familles, peut notamment être sollicitée sur des actions de soutien à la parentalité (soirées débats, actions collectives...) ou dans l'accompagnement des familles aux démarches administratives.

3. ACTIONS MENÉES EN MATIÈRE D'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

6 heures d'analyse des pratiques professionnelles (3 séances de 2h, réparties par trimestre) sont prévues avec Delphine Eminent et Nathalie Jacquier de l'organisme certifié *Adélie des mots*.

4. ACTIONS DE FORMATION, Y COMPRIS LE CAS ÉCHÉANT, PAR L'APPRENTISSAGE

Une formation aux premiers secours en entreprise (SST) est prévue les 23 et 24 novembre 2023, pour toute l'équipe d'Archipel Sud dont les trois professionnelles intervenant sur la halte-garderie. L'organisme de formation abordera des situations spécifiques à la petite enfance. D'autres formations sont envisagées pour ces trois professionnelles au plan de formation 2024, notamment des formations organisées par l'ACEPP 74 (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels) :

- « La place des familles dans les structures d'accueil du jeune enfant » (1 journée) ;
- « Le temps vécu de l'enfant et l'organisation du temps professionnel » (1 journée) ;

II. PROJET ÉDUCATIF

Ce projet précise les dispositions prises pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.

A. DISPOSITIONS PRISES POUR ASSURER L'ACCUEIL, LE SOIN, LE DÉVELOPPEMENT, LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉVEIL DES ENFANTS :

1. VALEURS MAJEURES DU PROJET ÉDUCATIF :

Notre projet défend en priorité une valeur de bienveillance, qui se traduit par l'attention, le soin et l'empathie que nous incarnons au quotidien, dans notre posture auprès des enfants et des parents. Par ailleurs, nous défendons spécifiquement dans ce projet éducatif l'ouverture à la diversité culturelle, car nous pensons qu'une meilleure connaissance des autres, des cultures, des pratiques artistiques, des langues, mène vers davantage de tolérance et d'entraide. Ces valeurs s'inscrivent dans le projet associatif de notre MJC Centre Social Archipel Sud.

B. APPLICATION DES EXIGENCES DE LA CHARTE D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT :

En application de l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles, la charte d'Accueil du Jeune Enfant établit les principes applicables à l'accueil du jeune enfant. Les « DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE » qui la résument sont, quel que soit le mode d'accueil, mis à disposition des titulaires de l'autorité parentale ou des représentants légaux des enfants accueillis ; ils sont en outre affichés dans les établissements et services d'accueil du jeune enfant.

L'ensemble des professionnels de l'accueil du jeune enfant – salariés à domicile, assistants maternels, personnels de crèche – les intègrent à leur pratique professionnelle.

1. L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT DOIT RÉPONDRE AUX SPÉCIFICITÉS DE SA SITUATION.

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille. »

- ***Prendre en compte la singularité de chaque enfant (quelle que soit sa situation familiale, le besoin de ses parents, ses besoins spécifiques, notamment s'il est porteur de handicap ou atteint d'une maladie chronique).***

La première spécificité de notre Halte-garderie est d'accueillir seulement deux demi-journées hebdomadaires, sur un temps court (3h). A cela s'ajoute une discontinuité dans la semaine, et une fermeture à chaque période de vacances scolaires. Dans ce contexte, l'équipe accorde toute son importance à l'accueil de l'enfant, quelque soit la période de l'année, pour permettre une réadaptation en douceur à chaque retour à la halte-garderie.

La prise en compte du contexte individuel et familial de l'enfant a toute son importance, dès la première rencontre et lors de chaque accueil en demi-journée. L'équipe est attentive à ce que chaque enfant bénéficie d'un temps d'accueil privilégié et personnalisé, selon ses besoins et d'éventuelles difficultés de séparation. La première rencontre avec la famille permet de noter toute information utile sur les habitudes et les besoins de l'enfant, pour l'accueillir au mieux. Verbaliser, se mettre à hauteur d'enfant, adapter les regards et gestes, prendre dans les bras si besoin, permettent de rassurer et d'accompagner en confiance l'enfant, dans ce temps de transition et d'adaptation. L'apport d'un objet transitionnel est recommandé aux parents (doudou), mais également un foulard par exemple, appartenant au parent, avec son odeur pour rassurer l'enfant.

La seconde spécificité de notre halte-garderie est d'accueillir les enfants dont les parents fréquentent les Ateliers Socio-Linguistiques (cours de français). Ces familles d'origine étrangère, ne maîtrisant pas ou peu la langue française, sont orientées par nos partenaires sociaux (CCAS, Weavers, PMI, CADA...) Dans ce contexte, nous accueillons des enfants allophones, avec parfois des parents migrants ou vivant des situations de précarité. Si cela nous est communiqué par les parents, nous prenons en compte dans notre accompagnement le vécu (parfois traumatique) et les différences culturelles qui peuvent être présentes, tout en garantissant une posture de confidentialité et de non-jugement.

Des outils sont mis en place pour faciliter la compréhension et la communication, avec les parents (traduction des documents, utilisation de l'anglais, présence d'un tiers parlant la langue maternelle à l'inscription, imagiers...) et avec les enfants (« bébé signe », utilisation de quelques mots de la langue maternelle, imagiers...)

Enfin, toute autre situation de santé spécifique ou de handicap est prise en compte, et l'enfant est accueilli dans la mesure des possibilités d'accompagnement de l'équipe, en lien avec notre Référente Santé et Accueil Inclusif.

- ***Garantir la neutralité philosophique, politique, religieuse des professionnels dans leurs activités avec les enfants et leurs contacts avec les familles.***

L'équipe veille à une neutralité vis-à-vis des convictions, pratiques culturelles ou religieuses des familles, dans le respect du principe de laïcité. Par ailleurs, le droit français et notamment le respect des droits de l'enfant reste notre référence constante. Les gestes, propos et activités proposées aux enfants par l'équipe sont également empreints de neutralité philosophique, politique et religieuse. Ainsi, le prosélytisme de toute sorte n'est pas accepté au sein de la structure, qu'il émane des professionnelles ou des parents.

2. UN ACCUEIL DE QUALITÉ DOIT RESPECTER LA SPÉCIFICITÉ DU DÉVELOPPEMENT GLOBAL ET INTERACTIF DU JEUNE ENFANT, DANS UNE LOGIQUE DE PRIME ÉDUCATION.

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »

- ***Mettre en œuvre les moyens adaptés pour soutenir l'enfant dans l'acquisition de ses capacités propres de réflexion et d'action (l'aider à prendre conscience de ce qu'il vit et fait, et à développer sa personnalité)***

Le groupe est constitué d'enfants aux âges hétérogènes, ce qui permet une richesse dans les interactions entre enfants, mais aussi une prise en compte des besoins de chacun. Notre équipe de trois personnes permet cet accompagnement individualisé. Pour soutenir l'autonomie de l'enfant, nous adaptons l'aménagement : bacs de jeux à hauteur d'enfants (même non marcheurs), étiquettes imagées pour simplifier le rangement, lavabos à hauteur d'enfants accessibles dès la marche... Les jeux sont diversifiés, pour répondre aux différents intérêts et stades de développement de l'enfant, avec des jeux moteurs, jeux de construction, jeux d'imitation, motricité fine... Les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent explorer, parmi les jeux et invitations sensorielles à disposition.

Nous savons que les enfants ont un fort besoin de contribuer et d'être considérés, pour évoluer dans leurs apprentissages. Nous nous appuyons notamment sur les écrits de Maria Montessori, dans cette intention de permettre aux enfants d'éprouver leurs capacités, en leur montrant les gestes d'attention et de soin nécessaires plutôt que de faire à leur place. Par exemple, après avoir expliqué et montré les gestes, nous leur proposons de porter une petite carafe d'eau pour le goûter, d'aller se laver les mains ou de se débarbouiller seuls, d'aller chercher leurs doudous dans leurs sacs eux-mêmes avant la sieste, etc. Les enfants dès 18 mois sont capables de ces initiatives et cela renforce leur

confiance en eux, leur sentiment d'avoir leur place dans le groupe, et cela soutient le développement global de leurs capacités (motrices, langagières, émotionnelles...)

- ***Prendre en compte la conception globale, attentionnée et non normative du développement du jeune enfant.***

Notre équipe a une attention individualisée par rapport au développement de chaque enfant, pour observer et prendre en compte son propre rythme dans l'acquisition de la marche, du langage, ou de la propreté par exemple. Plutôt que de se référer à des « normes », notre posture est d'accompagner les acquisitions et d'encourager, valoriser les progrès, en veillant à ne pas comparer les enfants entre eux. Nous dialoguons avec les parents pour s'adapter au mieux aux stades de développement de chaque enfant, en privilégiant une continuité entre la halte-garderie et la maison. Notre rôle auprès des parents est d'accompagner, voire de rassurer, sans émettre de jugements.

- ***Organiser des jeux spontanés et des activités comme sources d'éveil et d'autonomie.***

Nous sommes convaincues de l'intérêt d'une libre exploration par l'enfant des jeux mis à disposition, car ce libre choix émane de sa volonté, pour répondre à ses propres besoins du moment. Les temps de jeu spontané sont donc privilégiés. Il est permis à l'enfant de mélanger les jeux, détourner les usages, inventer ses propres jeux avec le matériel à disposition (cartons, éléments naturels, tissus...), ce qui, selon la théorie de l'affordance, permet un développement de la créativité et de l'imagination.

Nous proposons également des temps d'activités émanants des adultes, sans obligation de participer ni attente d'un résultat normatif, si ce n'est le plaisir d'expérimenter : peinture, argile, musique, jeux d'ombres et lumières, bacs sensoriels nature, jeux de motricité, marionnettes... Nous privilégions la manipulation directe de l'enfant, avec tous ses sens, et sommes toujours ouvertes à ses propositions et ses questionnements. Pour offrir une diversité de découvertes, les premiers jeux de société ou jeux collectifs (ballon, petits jeux corporels...) sont intéressants pour développer la socialisation, des notions d'entraide et d'écoute.

3. CONSTRUIRE ENTRE L'ENFANT ET LES ADULTES QUI L'ENTOURENT, UNE RELATION EN CONFIANCE ET CLARTÉ.

« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »

- ***Mettre en œuvre une relation coopérative entre professionnels et parents.***

Nous considérons les parents comme premiers éducateurs de leurs enfants, et les professionnelles se positionnent comme complémentaires au lien parental. Nous veillons à incarner une posture d'écoute et de non-jugement des pratiques éducatives propres à chaque famille, dans le respect du cadre légal français et des droits de l'enfant. Nous veillons à accueillir le parent de façon individualisée, en prenant le temps de dialoguer pour instaurer une relation de confiance.

Cela est d'autant plus important avec la barrière de la langue, qui va concerner la plupart des familles. Pour faciliter cet accueil spécifique, nous mettons en place des outils de communication : traduction des documents administratifs dans plusieurs langues, utilisation de l'anglais à minima. Si nécessaire, nous facilitons la présence d'un tiers parlant la langue maternelle à l'inscription.

- ***Travailler la posture professionnelle par la supervision, la formation, le partage en équipe.***

Des temps de réflexion en équipe sont prévus, afin d'enrichir nos pratiques et ajuster notre posture professionnelle :

- 2h de réunion hebdomadaire (les lundis 13h30-15h30), pour l'équipe d'encadrement de la halte-garderie, afin de préparer les temps d'accueil, revenir sur des situations, échanger et faire évoluer nos pratiques en fonction des besoins des enfants accueillis.
- 6h d'analyse de pratiques (3 séances de 2h, réparties par trimestre) avec Nathalie Jaquet et Delphine Eminet, de l'organisme certifié Adélie des mots.

Nous enrichissons également nos réflexions et pratiques par la documentation, avec une veille documentaire via les sites professionnels (Les pros de la Petite enfance, le site des 1000 premiers jours...) et la consultation de revues spécialisées (Lettre du Furet, Terres d'éveil d'Enfance et Musique...). Des ouvrages relatifs à l'éducation, la parentalité, le développement de l'enfant, nous sont facilement accessibles via la médiathèque municipale de la Prairie, qui partage nos locaux.

Enfin, nous prévoyons au plan de formation 2024 une formation spécifique à l'accueil des familles, pour les trois professionnelles de la halte-garderie :

- « La place des familles dans les structures d'accueil du jeune enfant » (1 journée, organisée par l'ACEPP 74-73)

- ***Organiser des échanges parents-professionnels et offrir une place aux parents permettant de tisser des liens de confiance.***

Au-delà des deux demi-journées de halte-garderie, les parents sont invités à fréquenter notre Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), ouvert trois demi-journées hebdomadaires : lundi 9h-12h et 16h-18h30, vendredi 9h-12h. Cet espace de jeux et d'échanges entre parents, peut être complémentaire pour ces familles, en soutien à la parentalité et pour renforcer le lien parent-enfant. Cela peut aussi faciliter l'adaptation des enfants, puisque nous utilisons les mêmes locaux pour le LAEP et la halte-garderie. La familiarisation des enfants et des parents avec l'équipe peut également être facilitée par la fréquentation du LAEP, puisque les mêmes professionnelles interviennent.

Dans le cadre du soutien à la parentalité mis en place par la MJC, les parents de la halte garderie sont aussi invités à participer à des temps d'échanges gratuits et conviviaux, en début de soirée (19h-20h30), qui permettent un espace de parole et de soutien autour des défis d'éducation que rencontrent les parents. Ils sont ouverts plus largement aux parents du territoire, et nous étudions l'éventualité de faire intervenir des professionnels sur des thématiques ciblées, en discussion avec les parents participants.

4. UN ENCADREMENT BIENVEILLANT, SÉCURISANT, PLURIEL, LUDIQUE ET OUVERT SUR LE MONDE FAVORISE LA CONFIANCE EN SOI, EN LES AUTRES ET EN L'AVENIR.

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »

- Offrir aux enfants un accompagnement bienveillant et une attention prévenante.

La posture de l'adulte est d'abord dans une observation attentive et personnalisée pour chaque enfant. Nous savons l'importance de l'attachement, et d'une présence corporelle et langagière de l'adulte qui soit contenante, rassurante, en l'absence de la figure d'attachement principale (le parent). « Bien traiter » signifie pour nous écouter, considérer l'enfant et respecter ses émotions, faire preuve de patience, expliquer plusieurs fois les choses, s'adapter aux besoins de chaque enfant, car nous savons que l'accompagnement éducatif est un chemin non linéaire et non normatif. La présence de trois professionnelles pour 12 enfants permet un accompagnement plus rapproché et soutenant.

- Mettre en place une organisation respectant les rythmes de l'enfant et son besoin d'attachement affectif, de stabilité des liens, des lieux et des temps.

Pour respecter la temporalité de l'enfant, dans la mesure du possible nous le laissons aller au bout d'une exploration ludique sans l'interrompre, puis nous privilégions des transitions en douceur. Avant de changer de temps d'activité, nous expliquons et prévenons les enfants sans les brusquer, car nous savons que cela facilite leur coopération et leur apprentissage. Pour assurer des repères temporels agréables et ludiques, l'équipe met en place des rituels : boîte à musique annonçant le temps de repos, comptines autour des gestes du quotidien (laver les mains, goûter...), lecture d'un album après la sieste pour se réveiller en douceur.

Pour faciliter l'appropriation des espaces, des repères spatiaux sont aussi nécessaires. Chaque enfant a son espace de rangement et porte-manteau pour déposer ses affaires dans le hall d'accueil, avec une étiquette indiquant son prénom et une petite image (qu'il choisit selon l'âge), ce qui l'aide à se sentir accueilli et à s'approprier les lieux. Le même système d'étiquettes et de lit attribué à chaque enfant, est mis en place dans la salle de repos. Cette stabilité permet d'assurer la sécurité affective des enfants. De la même façon, ce sont toujours les trois mêmes personnes qui encadrent la halte garderie, ce qui permet une continuité rassurante, et soutient le besoin d'attachement.

- ***Équiper l'accueil de façon créative et évolutive pour favoriser les opportunités de découvertes de l'enfant.***

Les espaces sont prévus pour être modulables, notamment la salle de sieste qui peut être aménagée en espace de motricité, en espace sensoriel ou de libre exploration (jeux d'ombres et lumières, cartons ou matières à explorer...) L'espace est riche en propositions créatives, et suffisamment ouvert pour permettre une exploration de tous, bébés et enfants marcheurs. Le coin plus spécifiquement pensé pour les bébés 4-9 mois (non-clos), s'organise sur des tapis adaptés au mouvement libre, avec également un miroir et une barre de brachiation pour soutenir le développement moteur et la conscience de soi des tout-petits.

D'autres espaces sont accessibles aux bébés rampeurs, afin d'explorer leurs mouvement : toupie de motricité, tapis en estrade (HABA) à monter et descendre dans l'espace de sieste, bacs de livres et jeux au sol accessibles en rampant ou en roulant... Le mélange des âges est selon nous une richesse pour favoriser les opportunités d'apprentissage, notamment par l'observation et l'imitation des plus grands.

La souplesse est aussi de mise dans l'approche pédagogique de l'équipe, car nous sommes à même de nous adapter aux centres d'intérêt des enfants, en animant par exemple une activité en fonction de leurs demandes : peinture, musique...

- ***Veiller à la délicatesse des soins, à l'écoute de l'enfant, à la liberté de ses mouvements.***

En référence à Emmi Pikler, nous savons l'importance de la délicatesse et la verbalisation lors des soins, que ce soit lors du change, du "débarbouillage" ou tout autre geste intrusif corporellement. Nous accompagnons donc l'enfant par notre regard, notre sourire et nos mots, dans ces temps de soin qui sont des temps d'interaction et de langage à part entière. Nous veillons à encourager l'autonomie de l'enfant dans le soin de son propre corps, dans la mesure du possible, en le sollicitant pour se débarbouiller le visage, ou pour enfiler sa couche propre seul pour les enfants plus grands.

Nous privilégions également une motricité libre, une liberté de mouvement notamment pour les bébés non marcheurs, à qui l'on propose plutôt le tapis au sol que le transat (réservé au temps du repas). Ainsi, nous soutenons l'exploration motrice et pouvons observer et accompagner les progrès des tout-petits. Favoriser la liberté de mouvement, pour les enfants plus grands (2-3 ans) c'est aussi s'adapter aux besoins repérés, en initiant par exemple un jeu de motricité ou un temps de danse pour dépenser l'énergie dès que nécessaire.

- ***Proposer des actions en faveur du développement du langage et de la communication.***

Pour tous les enfants accueillis, nous veillons à un « bain de langage » à la fois adapté aux capacités de compréhension selon les âges, et avec un vocabulaire riche et diversifié. Nous nous adressons à chaque enfant avec une attention à sa propre parole, son propre langage. L'utilisation des mots s'accompagnent de langage non-verbal (regards, sourires, expressions), et d'autres médiums à

déployer : chants, comptines, langue des signes... L'accueil spécifique d'enfants non-francophones demande de la part de l'équipe une attention soutenue, auprès des parents et des enfants, et des outils spécifiques (cf. articles 1 et 3 de ce projet éducatif, concernant l'accueil).

5. L'ART, LA CULTURE ET LES ÉCHANGES INTERCULTURELS PERMETTENT À L'ENFANT DE CONSTRUIRE SA PLACE DANS UN MONDE QU'IL DÉCOUVRE.

« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »

- Permettre l'accès au patrimoine culturel, à la création et à l'expérimentation artistique.

Notre halte-garderie étant portée par une Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), la dimension culturelle et artistique est naturellement défendue par notre équipe et présente au quotidien. « La parole en mouvement » est la mission culturelle portée par la MJC Archipel Sud, avec notamment la programmation de 5 spectacles vivants très jeune public (0-3 ans) par an, et la coordination des festivals Petit Patapon (festival itinérant petite enfance en Haute-Savoie) et Paroles en éclats (conte et arts de la rue).

En dehors des heures d'ouverture de la halte-garderie, un parcours culturel petite enfance est donc proposé aux familles, avec la découverte de lieux culturels de proximité (espace d'art contemporain Le Point commun, théâtre des Collines...) et l'animation de cycles d'éveil : arts plastiques, éveil musical, éveil à l'expression corporelle. Les compétences en médiation culturelle de la coordinatrice petite enfance (et référente technique de la halte garderie) permettent de construire un accompagnement de qualité vers la découverte culturelle.

La rencontre avec les artistes, avant ou après la représentation, est un temps privilégié que nous souhaitons proposer aux enfants, pour qu'au-delà de leur place de spectateurs, ils puissent approcher les décors, s'essayer au mouvement et à l'expression, etc... Des projets d'intervention artistique « au long cours » peuvent également être développés par notre équipe au sein de la halte-garderie, en lien notamment avec des musiciens, conteurs ou danseurs... Nous sommes à même de nous appuyer sur nos partenaires de proximité : le Conservatoire (CRR), le Centre de Pratique Musicale d'Annecy (CPMA)... Notre intention, derrière ces projets d'interventions artistiques est de « fréquenter » un artiste, et permettre aux enfants d'expérimenter avec leurs sens, leur corps, leur sensibilité et leur imaginaire.

La présence de la médiathèque de la Prairie au premier étage de nos locaux est une belle opportunité, qui nous permet de construire des actions en partenariat : ateliers lecture co-animés (une médiathécaire est spécialisée en médiation culturelle « conte » pour les 0-6 ans), sélections thématiques de livres au sein de notre espace petite enfance... Ces actions visent à faciliter l'accès au livre pour les enfants dans notre espace, et au-delà de nos heures d'ouverture en halte-garderie, nous permettent d'inviter et accompagner les parents à fréquenter la médiathèque avec leurs enfants. Au

sein des locaux de la halte garderie, notre sélection de livres est pensée en lien avec la médiathèque, pour offrir une diversité d'ouvrages de qualité, adaptés aux tout-petits.

- ***Construire une place pour l'art et l'éveil culturel et mettre en œuvre des actions permettant d'accéder à la diversité culturelle.***

Notre projet culturel pour la halte-garderie est en lien avec la spécificité des enfants accueillis : une découverte de la diversité culturelle et des langues, visant à éveiller la curiosité et l'ouverture au monde. Nous mettons en place un bac spécial « petite bibliothèque du monde », avec une sélection d'albums et imagiers en plusieurs langues, notamment les langues les plus fréquemment (anglais, russe, arabe, espagnol, albanais...). Un panneau dans le hall d'accueil de la halte-garderie met en valeur cette diversité, avec le mot « bonjour » peint en une dizaine de langues. La MJC est abonnée au magazine « Les mini-mondes » pour les 1-3 ans, support pédagogique de qualité, nous permettant de découvrir des pays différents avec les enfants, au moyen de recettes, comptines...

Nous invitons également les parents à partager leurs comptines via un outil que nous avons déjà mis en place sur notre LAEP, un beau carnet qui sera disponible dans le hall d'accueil. Notre volonté est de construire au long de l'année d'autres actions d'échanges interculturels faisant participer les parents, et pourquoi pas avec des associations partenaires de notre MJC, notamment l'association russe d'arts et langues « Studio Art Express » qui utilise nos locaux pour des activités.

Les arts plastiques ont aussi toute leur place dans notre projet, en lien avec les compétences de l'une des professionnelles de la halte garderie, diplômée des Beaux-arts et animatrice d'ateliers d'éveil en arts plastiques. Notre volonté est de permettre aux enfants à la fois une expérimentation concrète (chevalets de peinture à disposition, ateliers modelage...) et un cadre esthétique par l'accrochage d'œuvres d'art empruntées à l'artothèque. Les professionnelles accompagnent les enfants dans la découverte des œuvres, par une invitation à observer les formes, les couleurs, et pour les enfants les plus grands à verbaliser leurs ressentis en lien avec les œuvres. Nous pensons à des supports spécifiques pouvant être mis en place pour donner le goût des arts plastiques aux plus jeunes, par exemple des reproductions d'œuvres d'art sur supports résistants, pouvant être observés et manipulés au sol par les bébés.

6. LA NATURE JOUE UN RÔLE ESSENTIEL POUR L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS.

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

- ***Utiliser des éléments de la nature et espaces naturels comme outil pédagogique, en invitant les enfants à manipuler, partager, tâtonner, explorer.***

Notre halte-garderie bénéficie d'un espace extérieur végétalisé (gazon) d'environ 130 mètres carrés accolé au bâtiment, que nous pourrions investir avec les enfants pour des temps d'exploration

ou de goûter en extérieur. Cependant, cet espace ne nous est pas réservé de façon privative, il est notamment partagé avec les personnes âgées résidentes au deuxième étage de notre bâtiment, ce qui peut permettre des échanges intergénérationnels intéressants. Il est prévu dans ce jardin un espace potager et la plantation d'arbustes, autant de supports qui invitent les enfants à manipuler, planter, observer les cycles naturels et le rythme des saisons.

A l'intérieur, nous proposons aux enfants des bacs sensoriels, selon les saisons et nos projets pédagogiques. Ce support est riche pour l'enfant dans sa découverte de différents éléments naturels, et le développement de sa créativité et son imagination. Ces bacs sont en libre exploration, mais néanmoins toujours accompagnés par un adulte dans une posture d'invitation et de verbalisation des explorations de l'enfant. De plus, cette proposition nécessite une surveillance constante, notamment pour les enfants qui explorent beaucoup avec leur bouche.

- ***Initier les enfants à l'observation de l'environnement et au respect du vivant.***

Nous savons que la présence d'éléments naturels à l'intérieur est importante, pour le bien-être et la baisse de l'anxiété des enfants comme des adultes. Nous souhaitons que la nature soit présente au sein même de nos locaux, en végétalisant l'espace avec des plantes sur des étagères en hauteur (kokédamas japonais, tableau végétal...) Les enfants participent à la plantation ou à la fabrication de décorations naturelles, activités pour lesquelles nous pouvons travailler en lien avec les animatrices des serres horticoles municipales, qui sont à proximité.

Au printemps, nous proposons aux enfants d'observer le cycle de vie d'un papillon, avec l'élevage de chenilles en vivarium. Nous profitons également de la présence de la médiathèque dans nos locaux pour emprunter des livres, selon les saisons et les thématiques liées à nos projets pédagogiques (les animaux, les arbres, les coquillages...). Nous utilisons également des CD de chants d'oiseaux, de bruits de la nature, qui peuvent servir à la fois d'ambiance sonore agréable pendant des ateliers, ou de support pédagogique à part entière, pour apprendre à reconnaître les cris d'animaux par exemple.

7. LA LUTTE CONTRE LES STÉRÉOTYPES SEXISTES EST UN ENJEU ESSENTIEL DÈS LA PRIME ENFANCE.

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et ces hommes que je construis mon identité. »

- ***Valoriser les compétences personnelles des enfants, sans distinction de genre.***

Nous avons à cœur d'agir à notre niveau pour réduire les stéréotypes de genre dans notre société, en commençant par incarner nos convictions auprès des tout-petits. Notre intention et nos pratiques visent à considérer chaque enfant en tant qu'individu, avec sa spécificité d'enfant en

apprentissage des codes sociaux, et au-delà de son identité de genre. Cela se traduit par différents moyens, à la fois dans notre posture et dans nos pratiques :

- Nous verbalisons de façon neutre les comportements, sans les rattacher à un genre en particulier, et sans coller d'étiquettes (« elle est calme, c'est une fille », ou « il est colérique, c'est un garçon »..)
- L'aménagement a été pensé avec des zones de jeu totalement mixtes, sans distinguer d'espaces « filles », « garçons », et en privilégiant des couleurs variées. Nous permettons aux enfants de jouer à ce qui leur plaît, et veillons à leur proposer d'explorer aussi des jeux et activités qui peuvent leur être inhabituelles à la maison, selon les pratiques éducatives et culturelles (poupées, déguisements, dinette, jeux de construction...)
- Nous veillons à verbaliser et expliquer aux enfants, mais aussi aux parents, que tous les types de personnalités (timide, dynamique...) et l'expression de toutes les émotions sont valables, que ce soit pour les filles et pour les garçons. Nous faisons une particularité pour les comportements agressifs, que nous accompagnons spécifiquement (voir article 9).
- Dans la posture de soin, nous pratiquons une égalité vis-à-vis des filles et des garçons : tous ont besoin de se sentir confortables (par exemple avec des temps de change respectueux de leur intimité), et de sentir réconfortés, par une proximité physique soutenante si l'enfant en a besoin (main sur l'épaule pendant les pleurs, portage dans les bras...).
- Nous choisissons des supports culturels de qualité, qui ne véhiculent pas de stéréotypes de genre. C'est le cas pour les livres que nous mettons à disposition des enfants (en lien avec les médiathécaires qui partagent nos locaux), l'accrochage d'œuvres d'art, les chansons et comptines que nous utilisons...
- Avec un langage adapté, et avec le support du jeu d'imitation ou des livres, nous pouvons évoquer avec les enfants des notions d'égalité : entre les filles et les garçons, entre les papas et les mamans. Les rôles à la maison, les métiers, les comportements, peuvent être approchés de façon ludique et subtile, non moralisatrice, pour éveiller les enfants à ces notions importantes.
- Avec les parents, la sensibilisation passe en toute subtilité également, dans le non-jugement, à travers différents moyens : l'accrochage d'affiches « jouer l'égalité », la proposition de temps d'échanges sur la thématique de l'égalité fille-garçon en « apéro des parents »... De même, le temps des transmissions à la fin d'une demi-journée d'accueil nous permet de valoriser les comportements et jeux de l'enfant en dehors de tout stéréotype de genre, et de dialoguer avec le parent autour de ses questionnements éventuels.

- ***Questionner l'asymétrie des attitudes professionnelles dans l'accompagnement des filles et des garçons en formation et en réunion.***

L'équipe se questionne régulièrement au sein de ses temps d'échanges et d'analyse de pratiques, sur ces questions d'égalité et de stéréotypes de genre. Pour enrichir nos connaissances, un étayage et des actions de formation continue sont proposées : veille dans les revues spécialisées, jeu de rôle, formation « jouer l'égalité...

8. LES MODES D'ACCUEIL DOIVENT OFFRIR UN ENVIRONNEMENT SAIN, GARANTISSANT TANT LA SÉCURITÉ DE L'ENFANT QUE LES CONDITIONS DE DÉPLOIEMENT DE SON ÉVEIL.

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil. »

- ***Aménager des espaces sécurisants et sécurisés (intérieur et extérieur).***

L'organisation de nos espaces et l'aménagement permet une circulation aisée et sécurisée des enfants de tout âge. L'espace d'activité principal bénéficie d'une luminosité naturelle agréable, et d'un éclairage artificiel approprié pour préserver le confort visuel des enfants, avec des variateurs de lumière. L'harmonie de couleurs dans le choix d'aménagement, la présence d'éléments naturels (bois, mobiles, plantes..) et l'accrochage d'œuvres de l'artothèque, participent à un environnement harmonieux et esthétique pour les enfants. Au-delà du jeu, cela constitue pour les enfants un cadre propice à l'observation, la rêverie, l'imagination.

Les produits d'entretien sont stockés dans le local entretien fermé à clé, situé à l'extérieur des espaces de vie de la halte-garderie. De même, le matériel de loisirs créatifs (peintures, feutres, ciseaux...) n'est pas accessible directement aux enfants, mais stocké dans une armoire fermée à clé. Nous accompagnons systématiquement les enfants dans ce type d'activité, pour leur permettre d'explorer ces outils sous notre vigilance.

L'accès à l'espace extérieur végétalisé n'est pas privatif, mais à proximité immédiate de la halte-garderie, sans route à traverser. Nous veillons à ce qu'il soit sécurisant pour les enfants, en matérialisant bien l'espace de jeu : nous prévoyons de délimiter le jardin par des paravents mobiles par exemple. Nous avons une équipe ressource au sein de la MJC, notamment la coordinatrice du secteur familles pour renforcer l'encadrement et la vigilance lors de ces temps de sortie en plein air.

- ***Appliquer les normes des EAJE pour un environnement sain au regard des dernières connaissances en santé environnementale (vulnérabilité des enfants, préservation de la***

qualité de l'air et réduction des sources d'exposition aux polluants).

Notre halte-garderie est implantée au rez-de-chaussée d'un bâtiment construit en 2021, selon les dernières normes environnementales en vigueur. Les matériaux de construction, sols, peintures et mobilier ont été choisis afin de limiter au maximum les composés organiques volatils, et garantir un air sain à l'intérieur. Dans les espaces d'activités et de repos, une aération est organisée plusieurs fois dans la journée, via les fenêtres oscillo-battantes. Pour les espaces dépourvus de fenêtres (hall d'accueil et sanitaires) une ventilation VMC garantit une bonne circulation de l'air.

Pour limiter au maximum l'exposition des enfants aux produits chimiques et notamment aux perturbateurs endocriniens, nous sommes vigilantes aux produits utilisés pour les loisirs créatifs (colles sans solvants, peintures à l'eau...), pour l'entretien (produits certifiés écolabel) et n'utilisons jamais d'insecticides ou de désodorisants par exemple. Pour l'hygiène des mains, un savon le plus neutre possible, hypoallergénique et en flacon-pompe est privilégié, pour les adultes comme pour les enfants. L'usage de gel hydro-alcoolique est réservé aux adultes, en période d'épidémie de gastroentérite ou selon les protocoles sanitaires recommandés.

Pour le change, afin de limiter le contact de substances controversées avec la peau des enfants, nous n'utilisons pas de lingettes, mais exclusivement des gants de toilette à usage unique, de l'eau et si besoin un savon hypoallergénique, labellisé pour l'usage auprès des jeunes enfants. Le nettoyage de l'espace de change se fait en dehors de la présence des enfants sur le matelas de change.

Enfin, nous veillons à limiter l'exposition des enfants aux ondes électromagnétiques dans les espaces de vie des enfants (salle d'activité, salle de repos, sanitaires) : l'usage des téléphones portables par les adultes est prohibé, et la box internet est située à l'accueil du bâtiment, hors halte-garderie.

9. DES MODES D'ACCUEIL PARTICIPATIFS, ÉVOLUTIFS, ET BIEN-TRAITANTS, POUR ACCOMPAGNER L'INTELLIGENCE EN MOUVEMENT DES ENFANTS.

« Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

- Organiser des temps d'observations partagées et d'analyse professionnelle.

Des temps de réflexion en équipe sont prévus, afin d'enrichir nos pratiques et ajuster notre posture professionnelle :

- 2h de réunion hebdomadaire (les lundis 13h30-15h30), pour l'équipe d'encadrement de la halte-garderie, afin de préparer les temps d'accueil, revenir sur des situations, échanger et faire évoluer nos pratiques en fonction des besoins des enfants accueillis.
- 6h d'analyse de pratiques (3 séances de 2h, réparties par trimestre)
- ***Valoriser une intelligence professionnelle collective.***

L'équipe est dans une démarche d'évolution permanente et de réflexivité autour des situations vécues avec les enfants. Nous questionnons régulièrement nos pratiques et notre projet éducatif en équipe. Pour cela, nous enrichissons nos connaissances par la documentation, avec une veille documentaire via les sites professionnels (Les pros de la Petite enfance, le site des 1000 premiers jours...) et la consultation de revues spécialisées (Lettre du Furet, Terres d'éveil d'Enfance et Musique...). Nous nous référons aux dernières recherches sur le développement de l'enfant, notamment les neurosciences, pour mieux comprendre les comportements et ajuster nos postures. Des ouvrages relatifs à l'éducation, la parentalité, le développement de l'enfant, nous sont également accessibles via la médiathèque municipale de la Prairie, qui partage nos locaux.

Le dialogue est central au sein de l'équipe, en veillant à une communication respectueuse et ouverte aux différents points de vue, car nous pensons que les personnalités et les pratiques hétérogènes sont une richesse éducative, au service des enfants.

- ***Élaborer un projet d'accueil visant le bien-être des enfants, de leurs familles et des professionnels.***

Notre projet d'accueil vise, avant toute autre intention, la qualité des relations humaines. Cela demande une vigilance de la part de l'équipe, pour maintenir un climat calme et bienveillant, malgré les émotions fortes qui peuvent être vécues. Pour cela, les espaces de dialogue et de soutien sont nécessaires, pour évacuer et apaiser les tensions. Être trois adultes présentes auprès des enfants, plutôt que deux, peut permettre de souffler un instant dans l'espace réservé au personnel ou passer le relais, et ainsi prendre soin à la fois des enfants et des adultes.

Vis-à-vis des familles, l'une des manières de garantir leur bien-être est de leur accorder un temps d'accueil privilégié, une considération. Cela s'incarne par l'attitude corporelle et verbale des professionnelles (regards, sourires bienveillants, mots de bienvenue...), et par la prise en compte de chaque parent comme individu ayant lui-même des besoins (réassurance, expression, considération, soutien...). Nous veillons à créer une relation professionnelle respectueuse et réciproque, en restant à l'écoute pour que les parents puissent nous confier leurs enfants sereinement.

- ***Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels (physique et psychologique).***

Nous organisons l'aménagement et l'ergonomie de nos locaux, pour prévenir les sources de tensions physiques, notamment autour des douleurs dorsales avec des sièges adaptés aux adultes. En prévention, notre Référente Santé et Accueil Inclusif nous conseille également sur les mouvements à adapter dans les gestes du quotidien pour préserver la mobilité des professionnel.les, par exemple sur les bonnes pratiques de portage des enfants.

Vis-à-vis des risques psychologiques, nous veillons aux espaces d'expression et de dialogue évoqués précédemment (analyse de pratiques, temps de réunions en équipe), avec un recours dès que nécessaire au Référent Santé et à la médecine du travail. Par ailleurs, dans le cadre du Lieu d'Accueil Enfant-Parent, 8h de supervision sont prévues avec une psychologue, ce qui offre un espace de dialogue et de ressource supplémentaire, pour prévenir ou accompagner des situations de souffrance psychologique au travail.

- ***Exclure les violences et humiliations dans les pratiques professionnelles.***

Le droit français reste notre référence constante. Des pratiques éducatives ne respectant pas les droits de l'enfant ne sont pas acceptables au sein de la halte-garderie, et nous en sommes garantes. Ainsi, nous excluons totalement les violences et humiliations, et nous sommes garants d'un respect inconditionnel à l'intégrité physique, affective et morale de l'enfant. Par exemple, nous proscrivons les pratiques d'isolement (mettre au coin) qui peuvent être humiliantes et qui n'ont, selon les dernières recherches en neurosciences (Catherine Gueguen) pas d'efficacité éducative. Pour agir autrement, nous privilégions l'écoute, l'empathie et l'accueil des émotions des enfants, car nous savons que les comportements sont majoritairement liés à des besoins (affection, sommeil, faim, besoin d'implication...) pour lesquels l'accompagnement de l'enfant par l'adulte est indispensable.

Nous posons un cadre éducatif avec des règles de vie en société nécessaires au bien-être de tous : se parler doucement, ne pas faire mal aux autres... Par l'attitude que nous incarnons, nous accompagnons les enfants à pouvoir, progressivement, maîtriser des élans d'agressivité et apprendre à ne pas faire mal aux autres, que ce soit par les gestes ou les mots. Nous intervenons systématiquement en cas d'agressivité, nous expliquons calmement mais fermement à l'enfant ce qui est interdit et ce qu'il est possible de faire à la place de comportements inappropriés, nous l'aidons à faire autrement. Plutôt que d'humilier en mettant un enfant dans une catégorie (« enfant difficile »), nous faisons preuve de patience et de confiance dans les capacités de l'enfant à progresser, et l'accompagnons d'autant plus dans ses émotions et besoins.

De même, par la pratique d'une communication respectueuse et empathique, nous excluons toute violence, geste ou parole humiliants, dans nos relations entre adultes professionnels, et vis-à-vis des familles.

- ***Permettre l'accès à l'environnement institutionnel et juridique concernant la prévention et le signalement des maltraitances. Sensibiliser les équipes au repérage des négligences ou violence familiales ou professionnelles.***

Le tableau d'affichage à l'accueil permet de communiquer aux familles et aux professionnelles les numéros de prévention des violences faites aux enfants (119) et aux femmes (3919). L'équipe, et notamment la référente technique, est en lien avec la PMI et a connaissance des procédures à mobiliser pour prévenir, détecter et signaler toute situation préoccupante. Un dialogue étroit est garanti avec la directrice de la MJC Centre Social Archipel Sud, en tant que structure porteuse de la halte-garderie.

Pour sensibiliser l'équipe au repérage de situations de violences, nous nous appuyons sur le rôle de conseil de notre Référent Santé, et sur la PMI. Nous pourrions mobiliser d'autres partenaires spécifiques, par exemple l'EPE 74 (école des parents et des éducateurs) ou l'association Ostara afin de solliciter leur expertise, ou prévoir des temps de sensibilisation, au fil des besoins repérés.

10. DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS ET EN NOMBRE SUFFISANT SONT LA GARANTIE PREMIÈRE D'UN ACCUEIL DE QUALITÉ.

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confiée par mon ou mes parents. »

- ***Assurer auprès des enfants, un accompagnement par des professionnels suffisamment nombreux, compétents et motivés.***

Nous sommes une équipe de trois professionnelles pour 12 enfants accueillis, soit un adulte pour 4 enfants au lieu d'un adulte pour 6 prévu au cadre réglementaire. Cet encadrement renforcé nous permet un accueil plus serein et individualisé, en pertinence avec la spécificité des familles qui sont en majorité non-francophones.

L'équipe s'appuie sur la diversité de compétences des professionnelles, venant d'horizons différents (animation, arts plastiques, maternité...). Cette diversité apporte une complémentarité des regards et des pratiques. La motivation commune repose sur une vision bienveillante de l'éducation, et sur une même volonté d'accompagner à la fois les enfants dans leur éveil et les parents dans leur rôle éducatif. De plus, la motivation de l'équipe est de faire vivre la mission de centre social d'Archipel Sud, en soutenant les familles et en facilitant leur intégration.

- ***Penser des perspectives d'évolution de l'équipe et des moyens de professionnalisation.***

Les trois professionnelles qui encadrent la halte-garderie sont dans une démarche de formation continue au sein de la MJC, avec des temps de formations collectives ou individuelles qui pourront être étudiés chaque année.

Pour la référente technique des Pilotins, il est prévu en 2024-2025 des temps de formation pour approfondir ses compétences autour de la petite enfance. En proximité, l'Association des Collectifs

Enfants Parents Professionnels 74 (ACEPP) propose des formations de qualité, dont ces thématiques semblent pertinentes et prioritaires pour mener à bien les missions de référente technique :

- « Le temps vécu de l'enfant et l'organisation du temps professionnel » (1 journée de formation) ;
- « Observation des compétences socles du développement psychomoteur et langagier chez l'enfant de 0 à 3 ans » (2 journées de formation).

A. MODALITÉS D'INTÉGRATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE DANS SON ENVIRONNEMENT SOCIAL ET VIS-A-VIS DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS :

1. PUBLIC ACCUEILLI.

En tant que Centre Social agréé par la CAF 74, Archipel Sud est :

- Un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animations, activités et services à finalité sociale ;
- Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale, prenant en compte l'expression des demandes et des initiatives des usagers et habitants et favorisant le développement de la vie associative ;
- Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices, contribuant au développement du partenariat.

Dans ce cadre, notre halte-garderie est un service qui s'adresse en priorité aux familles ayant un besoin spécifique de soutien à la parentalité, de socialisation pour leur enfant, ou d'accompagnement pour faciliter leur intégration sociale. C'est pourquoi, en lien direct avec l'accueil d'ateliers socio-linguistiques (cours de français), notre halte-garderie accueille en priorité des enfants dont les parents suivent ces cours, que ce soit les cours organisés par l'association Weavers le mardi après-midi, ou la Croix-Rouge le jeudi matin.

Une priorité sera donc faite pour ces familles, tout en permettant l'accès à d'autres enfants selon les places disponibles : familles orientées par nos partenaires sociaux, familles fréquentant notre Lieu d'Accueil Enfant Parent et ayant un besoin de garde, etc.

De même, le public bénéficiaire de la halte-garderie réside en priorité sur le territoire d'intervention d'Archipel Sud, soit les 5 quartiers sud d'Annecy : Vieille ville, Gare, Loverchy-Balmettes, Vovray, Marquisats. Des familles extérieures peuvent s'inscrire selon les places disponibles.

11. ÉLÉMENTS DU CONTEXTE DE TERRITOIRE.

Comme détaillé dans notre étude de besoins ci-jointe, notre halte-garderie s'intègre dans une offre de garde partiellement satisfaisante pour les familles de ce territoire, qui comme ailleurs dans l'agglomération n'obtiennent pas toujours la solution de garde qui leur convient. Malgré un

renforcement de l'offre par la Ville, cela ne permet toutefois pas de répondre à l'ensemble des demandes : le taux de réponse favorable pour une place en crèche est actuellement de l'ordre de 63% avec des délais de réponse de 8 à 18 mois, en particulier pour les enfants de moins d'un an.

En ce qui concerne le besoin de garde existant pour les publics spécifiques que nous ciblons, voici des éléments de contexte pour la commune nouvelle d'Annecy :

- Les halte-garderies municipales offrent au total 47 places de halte-garderie, réparties en 3 structures dans des quartiers différents : au Vallon (14 places), à Novel (20 places) et à Loverchy (13 places). Pour cette offre de garde occasionnelle, la Ville propose aux familles entre 2 et 4 demi-journées de garde. Pour l'attribution des places, la Direction Petite Enfance est en lien avec ses partenaires (PMI, Aide Sociale à l'Enfance, Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, Pôle emploi...) avec notamment des critères favorisant les parents bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'asile, les parents mineurs isolés, et les parents en recherche d'emploi (pour une partie des places) ;
- Pour ce qui est de la halte-garderie « le train des doudous » à Loverchy, c'est une structure voisine car située à 200 m de nos locaux. Au vu du fort besoin de garde occasionnelle, et de la spécificité de nos publics, c'est une structure partenaire plutôt que concurrente. Nous sommes en lien afin d'échanger sur les besoins des familles sur notre territoire, et les orienter vers notre Lieu d'Accueil Enfant-Parent ;
- A Meythet, 4 places sont réservées aux enfants dont les parents fréquentent les Ateliers socio-linguistiques (ASL), au sein du multi-accueil municipal "Crayons de couleurs". L'association Weavers, qui organise les ASL pour la Ville d'Annecy, ainsi que les assistantes sociales des PMS, recensent une douzaine de mères n'ayant pu s'inscrire aux cours de français en 2022-2023, faute de moyen de garde pour des enfants de moins de 3 ans.

12. PARTENARIATS EXTÉRIEURS ENVISAGÉS.

- Nos partenaires sociaux, quand à l'orientation des familles vers notre service de garde, sont les suivants : le Pôle Médico-Social des Balmettes, le CCAS, la PMI de Haute-Savoie, la Croix-rouge, Weavers, la Maison des Familles, le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) et d'autres partenaires éventuels ;
- Concernant l'accueil inclusif, nous pouvons nous appuyer sur le Pôle Ressources Handicap 74, qui peut accompagner notre équipe pour faciliter l'accueil d'enfants en situation de handicap ;
- Notre halte-garderie travaille en lien avec la Direction Petite Enfance de la Ville d'Annecy, qui peut être ressource, notamment la directrice de la halte-garderie « Le train des doudous » située à 200m de nos locaux ;

- Le centre horticole municipal, situé à proximité également (500m), pourra être sollicité soit pour du conseil en aménagement végétalisé, soit pour l'animation d'ateliers nature spécifiques ;
- La médiathèque de la Prairie, qui partage nos locaux (au 2^{ème} étage) est un partenaire privilégié, ainsi que l'artothèque municipale, comme évoqué dans l'article 5 consacré à la place de l'art et de la culture au sein de notre EAJE ;

B. MODALITÉS DE PARTICIPATION DES FAMILLES A LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE :

1. ORGANISATION DE L'ACCUEIL DES FAMILLES NOUVELLEMENT INSCRITES.

L'accueil des familles désirant s'inscrire s'organise comme suit :

- Après orientation de l'un de nos partenaires, ou via la demande directe d'une famille, une rencontre est organisée entre le(s) parent(s) et la référente technique en dehors des heures d'ouverture de la halte-garderie. Cela permet de faire connaissance, présenter le projet éducatif dans les grandes lignes, expliquer les modalités d'accueil, et faire visiter l'espace petite enfance. L'enfant est de préférence présent pour ce premier rendez-vous, mais pas obligatoirement.

Le règlement intérieur est remis au parent, et le dossier d'inscription rempli avec lui, en particulier si la langue française est peu maîtrisée. Nos documents administratifs sont traduits en plusieurs langues, et si besoin nous nous appuyons sur des outils comme Google Traduction, pour s'adapter au mieux à nos publics spécifiques.

- La période d'adaptation de l'enfant commence ensuite, en plusieurs phases modulables selon les capacités de l'enfant. Les premières fois, le parent reste disponible à proximité si le chagrin de l'enfant est trop important.
- Nous invitons les parents à fréquenter également notre Lieu d'Accueil Enfant-Parent, pour se familiariser avec les lieux et avec l'équipe.

2. ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ PROPOSÉES AU SEIN DE L'EAJE.

Au-delà des deux demi-journées de halte-garderie, les parents sont invités à fréquenter notre Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), ouvert trois demi-journées hebdomadaires : lundi 9h-12h et 16h-18h30, vendredi 9h-12h, y compris pendant les vacances scolaires. Cet espace de jeux et d'échanges entre parents, peut être complémentaire pour ces familles, en soutien à la parentalité et pour renforcer le lien parent-enfant.

Dans le cadre du soutien à la parentalité mis en place par la MJC Centre Social Archipel Sud, les parents de la halte-garderie sont aussi invités à participer à des temps d'échanges gratuits et

conviviaux, le plus souvent en début de soirée (19h-20h30). Ces propositions permettent un espace de parole et de soutien autour des défis d'éducation que rencontrent les parents. Ils sont ouverts plus largement aux parents du territoire, et nous pouvons faire intervenir des professionnels sur des thématiques ciblées, en discussion avec les besoins des parents participants.

3. CONSTITUTION OU NON D'UN CONSEIL DE CRÈCHE

NOUS NE PRÉVOYONS PAS ACTUELLEMENT L'ORGANISATION D'UN CONSEIL DE CRÈCHE AU SEIN DE NOTRE STRUCTURE.

C. ACCUEIL DES ENFANTS DONT LE(S) PARENT(S) SONT DEMANDEURS D'EMPLOI, PARENT ISOLÉ, OU PARENT(S) ENGAGÉ(S) DANS UN PARCOURS D'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.

1. OFFRE D'ACCUEIL SPÉCIFIQUES POUR CES FAMILLES.

En lien avec notre projet social et les partenaires déjà évoqués, nous sommes à même d'accueillir des enfants dont le(s) parent(s) sont demandeurs d'emploi, parent(s) isolé(s) ou parent(s) engagé(s) dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Selon les places disponibles, notre halte-garderie permet justement cet accueil occasionnel souple, au plus près des besoins des familles et de leurs problématiques.

D. INSCRIPTION DE L'EAJE DANS UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le développement durable désigne une démarche « qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Ademe) et comme étant « un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable » (Sommet de la Terre à Rio, 1992).

1. DÉMARCHES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ENTREPRISES AU SEIN DE L'ÉTABLISSEMENT

- Dans le domaine de l'alimentation :

Le mardi autour de 15h45, nous fournissons un goûter complet aux enfants, et le jeudi matin une collation de fruits (à 10h), avec pour objectifs :

- de faciliter la vie des parents, tout en communiquant et en les sensibilisant sur des goûters alternatifs, moins sucrés.

- de permettre une équité entre les enfants, afin qu'ils aient tous le même goûter, pour un temps de convivialité et de partage ;
- d'offrir un goûter nutritionnellement équilibré et de qualité, comprenant un produit laitier (yaourt, fromage frais ou à pâte dure...), un produit céréalier (pain frais, galette de riz, biscuits peu sucrés...), un fruit frais ou une compote (sans sucres ajoutés) et de l'eau ;
Le jeudi, juste un fruit pour la collation.

Nous privilégions les produits bio et/ou au nutri-score A ou B (peu sucrés, sans additifs). Nous choisissons des fruits de saison, dans un souci d'éveil au goût et de respect de l'environnement. Des ateliers d'éveil au goût (saveurs, textures, couleurs...) accompagnent ces temps de goûter.

En terme de développement durable, nous sommes dans une démarche de réduction des emballages, ou d'emballages recyclables (gros pots en verre pour les compotes, achats en vrac dès que possible, emballages carton plutôt que plastique...)

Nous pouvons mettre en place des actions de sensibilisation auprès des familles, par exemple avec des idées de goûters simples et zéro déchets.

- Dans le domaine du bâtiment (matériaux et usages) :

Le bâtiment a été acheté "en état de futur achèvement", auprès du bailleur social Halpades, nous n'avons donc pas de détails concernant les matériaux spécifiques utilisés. Ceux-ci répondent néanmoins à la RT2012 (permis de construire déposé en 2016).

- Concernant le mobilier et les fluides :

Concernant le chauffage, le bâtiment est équipé d'une Pompe à Chaleur. Nous avons prévu l'aménagement de notre espace petite enfance avec l'entreprise HABA Pro, qui travaille des matériaux nobles et naturels, avec une gestion écologique des ressources et des certifications par les labels les plus exigeants : PEFC et ISO14001 pour la gestion durable des forêts, ISO 50001 pour la gestion vertueuse de l'énergie, et label Oko-tex qui garantit des tissus et mousses sans produits nocifs. La majorité de notre ameublement est en bois, matière durable et renouvelable.

- Concernant les consommables (produits d'entretien, d'hygiène, jeux et jouets...) :

Pour les produits d'entretien, nous privilégions les produits simples mais efficaces (savon noir, vinaigre blanc), ou labellisés Ecolabel. Nous sommes dans la même démarche pour les produits d'hygiène, comme détaillé à l'article 8 concernant l'hygiène des mains et le change des enfants : eau et savon hypoallergénique sont les produits que nous utilisons, sans recours à des lingettes ou laits de toilettes.

Pour éviter les Composés Organiques Volatils et être dans une démarche de réutilisation plutôt

que d'achat, nous évitons les jeux et jouets neufs. Nous les achetons d'occasion auprès d'associations (Bazar sans frontières par exemple), et les familles peuvent nous faire des dons si les jouets sont en bon état et aux normes NF. Si nous achetons des jeux spécifiques neufs, nous prenons soin de les choisir en matériaux respectueux de l'environnement et de la santé (plastiques recyclés, bois, tissus Oko-tex...).

- **Pour la gestion des déchets et la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes :**

Dans nos achats, nous privilégions les emballages carton pour les produits nécessitant un emballage (crayons, peintures...) et nous achetons certains produits en vrac (liquide vaisselle, savon de marseille...) dans des flacons réutilisables. Nous récupérons du papier et cartons pour les activités manuelles, et nous mettons en place un bac de tri pour les papiers et emballages, notamment pour les emballages de goûters fournis par les parents.

Pour la Semaine européenne de réduction des déchets, en octobre, la MJC Archipel Sud propose des ateliers parents-enfants, et par exemple des espaces de jeux en matériaux de récupération (cartons, tissus...) sur notre Lieu d'Accueil Enfants-parents. Cette action pourra se prolonger lors des temps d'ouverture de la

- **L'usage des espaces extérieurs, le lien à la nature et la préservation de la biodiversité, et éventuellement d'autres domaines :**

L'espace extérieur attenant à nos locaux, est en partie arboré et végétalisé (gazon, fleurs), avec un espace potager, partagé avec les résidents seniors vivant au 2^{ème} étage de notre bâtiment. Cet îlot de nature d'environ 120 m² permet une observation et une préservation de la biodiversité (végétaux, insectes...)

2. ACTIONS D'IMPLICATION ET DE FORMATION DES ÉQUIPES, DE SENSIBILISATION DES FAMILLES, ET CRITÈRES DE CHOIX DES PARTENAIRES.

Pour la Semaine européenne de réduction des déchets, en octobre, la MJC Archipel Sud propose des ateliers parents-enfants, et par exemple des espaces de jeux en matériaux de récupération sur notre Lieu d'Accueil Enfants-parents. Cette action pourra se prolonger lors des temps d'ouverture de la halte-garderie, pour sensibiliser les parents à des façons de jouer autrement, en détournant et réutilisant des matériaux du quotidien (boîtes d'œufs, cartons, tissus...)

Nous pouvons également proposer aux parents une sensibilisation aux goûters « zéro déchets », en organisant pendant les vacances un atelier cuisine parent-enfant avec recettes anti-gaspillage et fabrication d'emballages réutilisables (bee wraps, sachets en tissu enduit).

La Direction de la valorisation des déchets du Grand Annecy organise des ateliers « z'héros déchets » dont nous informons les familles. Deux types d'actions peuvent particulièrement intéresser

les familles : leurs réunions d'information sur l'utilisation de couches lavables (avec kits de prêt), et les ateliers de fabrication de produits d'entretien ou d'hygiène éco-responsables.

Agnès Augier, formatrice en santé environnementale pour la Ville d'Annecy propose également des demi-journées d'information sur les perturbateurs endocriniens, avec certaines sessions destinées aux familles (information que nous relayons) et d'autres réservées aux professionnel.les. L'équipe de notre halte-garderie prévoit de se former sur cette question.